

réfugiés et le Comité intergouvernemental pour les mouvements migratoires d'Europe, collaborent à la mise en œuvre d'un programme ayant pour but de secourir ces réfugiés et de les établir dans d'autres pays. Le haut commissariat fait vivre un bon nombre de ces réfugiés, qui se trouvent dans une situation sans espoir à Changhaï et en d'autres régions de Chine. Un Fonds de secours des Nations Unies, constitué à cette fin, lui permet de leur dispenser cette aide. Le Comité intergouvernemental, pour sa part, s'occupe d'évacuer ces réfugiés de Changhaï; à l'heure actuelle, quelque 300 d'entre eux sont ainsi évacués de Chine chaque mois. Avant que tous ceux dont le rétablissement est possible aient été placés dans d'autres pays, il s'écoulera au moins 3 ans, estime-t-on. Le Comité des mouvements migratoires et le haut commissariat font présentement appel aux gouvernements pour obtenir de nouveaux fonds en vue de la réalisation de leurs programmes.

Rapport annuel du Comité central permanent de l'opium

Le Comité central permanent de l'opium a publié en janvier à Genève son rapport annuel pour 1953. Organisme clef dans le domaine de la réglementation internationale des stupéfiants, ce comité, composé de huit membres, a constaté, en ce qui concerne la production des principaux stupéfiants destinés au commerce international, que l'opium et la feuille de coca présentent encore une situation peu satisfaisante, que la production de la morphine et celle de la cocaïne ont augmenté en 1953 et enfin que la production de codéine et celle de l'héroïne ont fléchi. Il a en outre fait connaître que, durant l'année écoulée, il a reçu plus de renseignements statistiques des territoires non autonomes et que certains États ont recommencé de lui communiquer des statistiques. Cependant, en raison de l'importance que présentaient pour son travail les statistiques transmises par des organismes nationaux de réglementation des stupéfiants, il a déploré que certains pays s'abstiennent encore de donner suite à ses demandes de renseignements statistiques. Le comité a fait observer dans son rapport que le succès de la réglementation internationale des stupéfiants dépend de la valeur des systèmes nationaux de réglementation et a souligné l'ampleur prise depuis un quart de siècle par la campagne menée contre les usages non médicaux de stupéfiants et le succès remporté par cette campagne.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Le Conseil exécutif et le Comité du programme du FISE ont tenu du 1^{er} au 9 mars leur réunion du printemps. Le Conseil se réunit d'ordinaire le printemps et l'automne pour prendre connaissance de rapports sur l'activité du Fonds et pour établir le budget des programmes à exécuter. C'était la première fois que le Conseil se réunissait depuis que l'Assemblée générale a autorisé (6 octobre 1953) le maintien du FISE pour une période de temps indéfinie. Des rapports encourageants ont été soumis sur les réalisations de 1953. L'affectation d'un montant de \$4,139,500 a été approuvée au titre de programmes dont l'exécution se poursuivra dans 47 pays ou territoires. Ces programmes prévoient une assistance à des projets d'alimentation des enfants, à des campagnes intensives d'hygiène, à la protection maternelle et infantile, ainsi qu'une aide d'urgence aux populations sinistrées.

Esclavage

En conformité d'une résolution adoptée le 27 avril 1953 par le Conseil économique et social, le Secrétaire général des Nations Unies a prié les États